

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—L'encyclique pontificale prescrivant des prières universelles—Le français dans la Saskatchewan—La souveraineté du Saint-Siège—Hommage au R. P. Dugas, O. M. I.—Feu le R. P. G. Nordmann, O. M. I.—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—Les Soeurs Grises dans l'Extrême Nord—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVIII

15 JANVIER 1919

No 2

L'ENCYCLIQUE PONTIFICALE Prescrivant des Prières Universelles

Ce que l'univers attendait anxieusement depuis si longtemps, ce que tous les peuples chrétiens demandaient en leurs prières et que Nous-même, interprète des communes douleurs, Nous cherchions ardemment avec la paternelle sollicitude que Nous avons pour tous, Nous l'avons vu se réaliser soudain, et les armes se sont enfin reposées. La paix n'a pas encore, sans doute, sous une forme solennelle, mis un terme à cette guerre très cruelle: cependant, la convention qui a interrompu partout, sur terre, sur mer, dans les airs, le carnage et les dévastations, a ouvert heureusement la porte et les avenues à la paix. Pourquoi ce changement s'est-il subitement produit? On en pourrait indiquer, à coup sûr, des causes variées et multiples. Mais si on en cherche la raison dernière et suprême, il faut que l'esprit s'élève enfin vers Celui duquel tout dépend, et qui, touché de miséricorde par l' instante supplication des bons, accorde au genre humain la libération d'angoisses et de deuils si prolongés.

Aussi, de grandes actions de grâces doivent-elles être rendues à Dieu, et Nous Nous réjouissons d'avoir vu dans tout l'univers catholique de nombreuses et éclatantes manifestations de la piété publique. Il reste à obtenir maintenant de la bonté divine qu'elle mette en quelque sorte le comble à son bienfait, et qu'elle complète le don accordé au monde. Ces jours-ci, en effet, doivent se réunir ceux qui, en vertu du mandat des peuples, doivent instituer dans le monde une paix juste et durable: jamais délibération plus importante ni plus difficile n'aura été confiée à une assemblée humaine. Ils ont donc, au plus haut point, besoin de la lumière divine, afin de pouvoir mener leur tâche à bon terme.

Le salut commun est, ici, hautement intéressé, et tous les catholiques qui, à raison même de leurs croyances, mettent à très haut prix le

bien et la tranquillité humaine, ont à coup sûr le devoir d'obtenir par leurs prières, à ces hommes éminents, l'assistance de la sagesse divine.

Nous voulons que tous les catholiques soient avertis de ce devoir. C'est pourquoi, afin que les réunions prochaines produisent ce grand don de Dieu, qui est la paix véritable, vous aurez soin, vénérables Frères, en invoquant le Père des lumières, d'ordonner, sous la forme que vous préférez, des prières publiques dans chacune des paroisses de vos diocèses.

Pour Nous, puisque, sans aucun mérite de Notre part, Nous tenons la place de Jésus-Christ, Roi pacifique, Nous emploierons toute l'influence de Notre ministère apostolique afin que les décisions, qui seront prises pour perpétuer dans le monde la tranquillité de l'ordre et la concorde, soient partout acceptées par les catholiques et fidèlement exécutées.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement à vous, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 1er décembre 1918, la cinquième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV.

LE FRANÇAIS DANS LA SASKATCHEWAN

Les journaux ont rendu compte des débats, qui ont eu lieu à l'Assemblée législative de Régina en décembre dernier, et des amendements, qui ont été apportés à la loi scolaire, au sujet de l'enseignement des langues. Le *Patriote de l'Ouest* a ainsi résumé la situation faite au français par ces amendements:

"Si l'on compare la nouvelle législation scolaire à l'ancienne, on peut dire qu'en pratique la position du français reste sensiblement la même. Il est vrai que le "cours primaire", si mal défini jusqu'ici, est réduit à "une année, mais d'autre part le français, sur la recommandation des commissaires, peut s'enseigner une heure par jour dans tous les grades. Comme matière de classe officiellement reconnue, les inspecteurs devront en tenir compte et ne devront plus placer cet enseignement sur le même pied que celui des langues étrangères. Logiquement aussi le gouvernement devra pourvoir à la formation d'un personnel d'instituteurs bilingues et c'est un point sur lequel il sera bon d'insister.

"Toute imparfaite que soit la loi, aujourd'hui comme hier, nous pouvons encore en tirer parti et nous croyons que le devoir de l'heure présente est d'en tirer tout l'avantage possible".

* * *

Au sujet de la définition du "cours primaire", telle que donnée par le procureur-général de la province il y a une dizaine d'années, on trouvera dans les *Cloches* du 15 avril 1911, page 127, une intéressante consultation légale adressée par lui-même à Mgr Langevin.

LA SOUVERAINETE DU SAINT SIEGE

— garantie —

PAR LA SOCIETE DES NATIONS

(De la Croix de Paris)

Les catholiques de toutes les nations se préoccupent—ce n'est pas un mystère,—à la veille des Conférences de la paix, de la situation du Saint-Siège. En France, plusieurs Semaines religieuses, après celle de Lyon, ont publié la lettre suivante de Mgr Ginisty, évêque de Verdun, dont la belle attitude pendant la guerre a été reconnue par les pouvoirs publics, et dont le cœur est profondément attaché à l'Eglise et à la France.

Il n'est aucun catholique qui n'adhère pleinement au principe posé dans cette lettre, à savoir la souveraine indépendance du Chef suprême de l'Eglise garantie par la Société des nations.

Les modalités peuvent en varier avec le temps. Il appartient au Saint-Siège d'indiquer la nature et l'étendue des concessions qu'il y a lieu de faire. L'histoire prouve qu'il a toujours su se plier aux circonstances, et qu'il n'y a rien de rigide dans sa diplomatie.

Le triomphe de la justice et du droit sortira de ces quatre années de guerre. Or, la justice ne peut être boiteuse, reconnue sur un point et violée sur d'autres.

Toutes les nations, l'Italie comprise, ont un intérêt primordial au règlement équitable et définitif de la grave question de la souveraineté temporelle du Saint-Siège et de l'indépendance pontificale.

Bar-le-Duc, 16 novembre 1918.

Eminentissime Seigneur (1),

J'ai lu avec un très vif intérêt la lettre que Votre Eminence a bien voulu nous adresser sur la revendication des droits de la France en Syrie et en Palestine. Cette lettre que les journaux catholiques ont reproduite n'aura pas manqué de frapper les gouvernements intéressés au règlement de ces graves questions. Permettez, Eminence, à un des derniers venus dans l'épiscopat français de vous faire part d'une préoccupation qui hante son esprit et son cœur, et que les glorieux événements actuels rendent plus vive, et peut-être opportune. Votre indulgente bonté excusera la hardiesse de cette démarche, mais n'est-il pas du devoir de chacun, en ces heures où la destinée du monde se joue, et où l'avenir des peuples peut être irrévocablement fixé, d'apporter son rayon de lumière et d'émettre une idée qu'il croit juste? "L'heure des liquidations approche", a écrit Votre Eminence en commençant sa lettre.

Il est une question qui préoccupe depuis cinquante ans l'Eglise et le monde catholique, dont tous nos cœurs souffrent avec celui du Vicaire du Christ, question dont la solution qu'il était téméraire jusqu'à cette heure d'envisager semble s'offrir d'elle-même à l'étude des diplomates et à l'action du Saint-Siège: c'est le pouvoir temporel du Pape, la situation anor-

(1) La lettre est adressée au cardinal Maurin, archevêque de Lyon.

male de captif du Vatican, de roi détrôné, de victime d'une usurpation qui restera dans l'histoire comme un sacrilège abus de la force contre le droit. Combien il serait désirable d'y voir mettre un terme, d'une manière ou de l'autre! Sans doute, par cette résistance noble, digne et constante de la Papauté aux suggestions de la puissance italienne ou même à ses avances intéressées, par l'acceptation résignée d'une captivité, fût-elle dorée, le Saint-Siège n'a rien perdu de son prestige et de son autorité dans le monde. Mais enfin, cet état de choses ne peut pas durer indéfiniment.

Ne croyez-vous pas, Eminence, que le moment serait propice pour trancher le différend et, sans rien sacrifier des principes, proposer des compensations, garantir au Chef de l'Eglise l'indépendance à laquelle il a droit, et lui faire reconnaître par toutes les nations du monde une souveraineté temporelle qui assurerait le libre exercice de son magistère et de ses relations avec tous les pays et avec toutes les parties de l'univers catholique? Il est certain que la carte du monde, et de l'Europe en particulier, va être révisée dans le prochain Congrès de la paix. D'après les affirmations de M. Wilson qui ont déjà trouvé un écho auprès de tous les gouvernements alliés, les nationalités doivent être constituées sur leurs bases naturelles et traditionnelles; les droits des petits peuples seront reconnus et respectés, la justice, dit-on, doit présider à ces débats, et les abus de la force seront corrigés. C'est ainsi que l'Alsace-Lorraine sera restituée à la France, non pas en vertu du droit de conquête corrélatif à la victoire des armes, mais parce que cette province appartenait à la France et lui avait été arrachée par un coup de force. Pourquoi n'en serait-il pas de même du pouvoir temporel? Je dis, Eminence, du pouvoir temporel, et non pas des Etats pontificaux. Malgré les droits les plus sacrés que le Saint-Siège aurait à recouvrer ses possessions territoriales et, en particulier sa capitale, Rome, est-il possible d'espérer un retour complet et absolu de ses provinces au Saint-Siège avec la prétendue unité italienne, avec l'emprise déjà demi-séculaire de la royauté du Piémont sur toute l'Italie, avec l'organisation déjà consommée de ce nouvel Etat, avec l'esprit moderne?... Certes, une pareille question, je l'avoue humblement, est du ressort exclusif du Saint-Siège, et je n'ai nullement la prétention de lui donner des conseils. Aussi, je m'excuse encore d'oser formuler l'idée suivante.

Ne pourrait-on pas obtenir de la part de l'Italie et de toutes les puissances, qu'une portion de territoire fut abandonnée au Pape qui y exercerait une principauté absolue?... A mon humble avis, ce territoire devrait comprendre le Vatican, la basilique et la place de Saint-Pierre avec toutes ses dépendances, une langue de terre aboutissant de là à la ville d'Ostie, qui, avec son port, appartiendrait au Saint-Siège. Ainsi le Pape aurait une voie d'accès à la mer, une petite flotte à lui qui lui permettrait de sortir de Rome sans emprunter des voies étrangères, de naviguer sur toutes les mers et d'aborder à tous les rivages. J'ignore, bien entendu, toutes les difficultés d'application que pourrait avoir un pareil

projet; mais l'idée me paraît et a paru à plus d'un si belle, si séduisante même, que j'ai pris la liberté de vous la soumettre. Cette principauté, qui aurait ses limites territoriales et urbaines bien déterminées, compterait probablement une population d'une vingtaine de mille âmes, qui vivrait sous le joug suave du Saint-Père, composerait le prolongement de sa cour pontificale et au sein de laquelle se recruteraient facilement tous les employés subalternes et serviteurs du Vatican. Ce royaume aux étroites limites, mais qui serait ouvert largement du côté des mers, ne porterait nul ombrage. Le Pape resterait l'évêque de Rome, ayant libre circulation dans la ville, libre entrée dans les églises et pourrait être reconnu par le roi d'Italie et par tous les gouvernements du monde, comme un véritable souverain, et traité avec les honneurs dus à son rang. Il lui serait possible alors de recevoir du gouvernement italien, à titre de compensation, une allocation, redevance ou indemnité annuelle, dont on fixerait d'un commun accord la quotité. Et je m'imagine, Eminence, que si on lançait dans l'univers catholique une souscription pour offrir au Pape son grand vaisseau de transport, la Barque-de-Pierre, les dons seraient si abondants et si généreux, que cette "barque" deviendrait le plus beau vaisseau du monde.

J'ai lu, il y a quelque temps, une étude de Mgr Charmetant, dans laquelle ce distingué prélat, directeur des écoles d'Orient, proposait le projet d'attribuer la Palestine ou tout au moins les Lieux Saints au Souverain Pontife, à titre de domaine temporel. Cette solution, qui a sans doute de beaux côtés, resterait bien imparfaite, car elle ne répondrait pas au but du pouvoir temporel du Pape, qui est, avant tout, d'assurer sa pleine indépendance dans le gouvernement de l'Eglise universelle.

Mais comment faire aboutir ce projet? S'il avait l'agrément du Saint-Siège, un des moyens les plus efficaces me paraîtrait une action simultanée et concordante des principaux représentants de l'Eglise, par conséquent des cardinaux, auprès de leurs gouvernements respectifs, sans parler des cardinaux français qui jouissent tous d'un prestige incontesté, le cardinal Mercier, en Belgique; le cardinal Bourne, en Angleterre; le cardinal Gibbons, en Amérique, auraient une influence considérable pour orienter la diplomatie dans ce sens; et les princes de l'Eglise des Etats vaincus apporteraient aussi leurs suffrages.

Que Votre Eminence daigne me pardonner ces réflexions un peu osées, mais qu'autorise un cœur profondément attaché à l'Eglise et à la France et qui souffre de voir se perpétuer la condition plus ou moins humiliée du Saint-Père. Il faudrait que la grande victoire et la grande paix donnassent tout son prestige et rendissent toute sa liberté à la plus haute et à la plus bienfaisante autorité morale du monde.

† CHARLES,
évêque de Verdun.

HOMMAGE AU R. P. DUGAS, O. M. I.

Le jour de la mort du R. P. Alphonse Dugas, principal de l'école industrielle de Lebret, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a adressé à ses prêtres la circulaire suivante concernant le regretté défunt :
 Bien chers Collaborateurs,

Encore un nom effacé du livre de nos vivants ici-bas mais qui, il faut l'espérer, est inscrit au livre de la vie éternelle.

La mort nous a enlevé ce matin le bon Père Alphonse-Adélar-Joseph Dugas, Oblat de Marie Immaculée. Né le 24 juin 1879 à St-Jacques, comté de Montcalm, de parents foncièrement chrétiens, il avait fait ses études au séminaire de Joliette et, le 11 novembre 1906, après s'être donné à la Communauté des Oblats, il reçut l'ordination sacerdotale à St-Boniface. Il était prêtre et, ce jour-là, il avait cessé d'être une personne pour devenir une chose et cette chose était à Dieu pour toujours.

Sa vie était toute sa richesse; il la dévoua de bon coeur à servir Dieu dans la personne des pauvres sauvages dont il apprit les langues, à qui il témoigna toujours une tendre, chaude, profonde pitié, avec un ardent, brûlant désir de les sauver.

Quelles souffrances il a endurées dans sa vie de missionnaire! Que d'heures données à un travail obscur et sans gloire! Mais le bon Père savait que Dieu le voyait et cette pensée lui faisait trouver le bonheur dans ses souffrances. Il eut pu dire comme la petite Marie Eustèle, surnommée l'ange de l'Eucharistie : "Pour Jésus, lorsqu'on l'aime, souffrir est un plaisir" ou avec l'Apôtre saint Paul : "Je surabonde de joie dans mes tribulations".

En 1911, ses supérieurs lui confièrent la direction de l'école industrielle de la Montagne de Tondres. Il y montra un tel dévouement, une telle sagesse qu'à la mort du saint Père Hugonard, on le mit à la tête de l'école de Lebret, la plus importante de toutes les écoles sauvages du Canada.

Dans ces deux écoles, notre regretté défunt trouva son bonheur à faire du bien à ses chers petits sauvages et il comprit la douceur que l'on goûte à suivre le conseil du Maître : "abnega teipsum". Le coeur de la charité, le travail des jours et des nuits, la vie qui se verse goutte à goutte, personne ne les a mieux connus que lui.

Les parents sauvages, en voyant le Père Dugas près de leurs enfants, comprenaient de quoi la religion rend capable et de quel amour leurs enfants pouvaient être aimés par ceux dont la tendresse s'illumine des clartés évangéliques et se réchauffe de l'amour du Christ.

La mort de ce bon Père est une lourde perte pour la Communauté des Oblats et pour les pauvres sauvages de ce diocèse qu'il regardait et qu'il aimait comme ses enfants

En reconnaissance des services qu'il nous a rendus, du bien qu'il a fait dans ce diocèse qui a bénéficié de son zèle, nous garderons fidèle-

ment son souvenir; nous prions pour lui et, comme il doit être "entré dans la gloire de son Maître, ce serviteur fidèle et prudent," nous lui demanderons de prier pour nous, de prier pour les prêtres et les fidèles de ce diocèse, de prier pour ces sauvages à qui il portait un si grand intérêt et à qui il doit dire comme le Prophète Samuel mourant disait à ses enfants: "absit a me hoc peccatum ut cessem orare pro vobis".

Agréez, bien chers collaborateurs, l'assurance de ma paternelle affection et de mon entier dévouement.

† OLIVIER-ELZEAR,
Archevêque de Régina.

FEU LE R. P. G. NORDMANN, O. M. I.

La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée vient de perdre encore l'un de ses vaillants ouvriers dans la personne du R. P. Nordmann, Principal de l'école industrielle de Dunbow, Alta., au diocèse de Calgary. C'est une nouvelle victime de l'épidémie, qui a désolé cette école comme celle de Lebret.

Nous avons peu de renseignements sur la carrière du regretté défunt. Originaire d'Allemagne, où il avait fait ses études et avait été ordonné prêtre le 17 décembre 1892, il travaillait dans l'Ouest depuis vingt-cinq ans. Il avait été supérieur du petit séminaire de Saint-Albert, avant que les Pères de Chavagne en prissent la direction, en 1911. Depuis cette date, il a demeuré à l'école indienne de Dunbow, dont il était principal depuis quelques années. C'était un homme d'une grande bonté et d'un dévouement à toute épreuve. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR LARTIGUE

Saint-Boniface, 13 juillet 1834.

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre du 21 avril accompagnée de bien d'autres. L'arrivée du courrier est au moins un moment dans l'année pendant lequel nous vivons, quoique toujours en esprit, avec les gens du Canada. Tout est nouveau pour nous après avoir été un an sans entendre parler de rien. Nous apprenons quelquefois le mal et le remède, ou mieux la guérison, en même temps. La nomination de M. Gaulin à la coadjutorerie de Kingston me plaît grandement. Je lui ai écrit en réponse à un mot qui m'est venu de lui. C'est bien, je pense, celui qui est le plus au fait des affaires de ce diocèse pour y avoir déjà demeuré longtemps. Bonne chose qu'on ait fait mettre à un Canadien le pied à cet étrier; la discipline y gagnera, etc.

Je suis tombé des nues en apprenant les intrigues qu'on a opposées à Rome à l'émission des bulles de Mgr Turgeon, mais j'apprends en même temps qu'elles sont enfin expédiées. Il m'écrit qu'il donnerait bien la place à un autre.

Je doute bien que M. Thavenet soit capable de faire imprimer un bon dictionnaire algonquin et encore moins une traduction de la bible de Royaumond. Je crois qu'il faut une grande pratique pour traduire dans une langue aussi étrangère aux autres que l'Algonquin. Peu de personnes seront en état d'en juger. Après vingt ans d'absence, il doit avoir perdu quelque chose de son sauvage. Mais ce projet se réalisera probablement. M. Durocher du Lac (des Deux-Montagnes) en parle à M. Belcourt, ainsi que de tous les présents du pape aux sauvages de sa mission. De plus il défend ses confrères en assurant qu'il n'est rien sorti de la maison de Montréal pour opposer M. Turgeon.

J'ai sept latinistes parlant tous sauteux et cri; ils ont vu la première partie de la grammaire latine et française; ils ont aussi deux leçons d'Anglais par jour depuis le commencement de ce mois. Ils ont tous assez de talents pour réussir. Dieu veuille qu'ils se rendent au bout et surtout qu'ils aient de la vocation.

La mission sauvage prend lentement. M. Belcourt, qui s'attendait voir un grand nombre de sauvages lui dire ce printemps qu'ils étaient décidés à s'instruire, comme ils le lui avaient fait entendre l'automne dernier, a encore été remis à une autre fois. Il a rapproché son établissement, qui est moins bien placé que le premier. On y craignait les ennemis. Je crois qu'il faudrait un missionnaire qui suivrait les sauvages, ou du moins qui se transporterait partout où il saurait qu'ils sont réunis en grand nombre: chose pénible à la vérité, mais indispensable. Dans le commencement, quand les gens auront acquis un peu de lumières, ils sentiront la nécessité de se réunir. M. Belcourt pense qu'il n'y a pas moyen de leur parler religion en dehors d'un appartement. Je crois qu'il craint trop qu'ils rient de lui et de ceux qui veulent se faire instruire. Je lui dis de semer à force la parole de Dieu dans ces coeurs abrutis par toutes les passions. Il convient qu'ils soient effrayés par le récit des vérités terribles du christianisme. Il faut augmenter cette frayeur jusqu'à ce qu'elle les force à changer. Il voit les choses autrement que moi et les autres. Il croit trop facilement les sauvages. A l'entendre, tout va aller à merveille et rien ne vient. Depuis son arrivée, il faisait entendre aux sauvages qu'il les instruirait aussitôt qu'il saurait leur langue. Après l'avoir apprise, il s'est fixé dans un lieu; un assez bon nombre de sauvages l'y ont suivi naturellement, s'attendant qu'il leur parlerait de religion; il a trop retardé alors sous prétexte que sa maison n'était pas faite. Enfin il les a rassemblés et leur a demandé de se décider; il lui ont dit qu'ils ne savaient pas assez de quoi il s'agissait et qu'ils lui feraient réponse ce printemps. Le printemps venu, ils se sont réunis, mais ils n'étaient pas plus savants. J'ai essayé de lui dire de parler en public aux grands et

aux petits; il ne croit pas que ce soit la manière de s'y prendre pour réussir. Il me semble pourtant que saint François-Xavier faisait de même.

Ce brave homme a fixé, paraît-il, le temps de sa mission ici à cinq ans, quoiqu'il ne l'ait pas dit ouvertement. Je sais qu'il s'annonce partout pour 1836. En ce cas, tout ce qui regarde cette mission se réduira à peu de chose. Je pense qu'il va demander son congé à l'évêque de Québec; c'est un malheur s'il l'obtient. On le vante et on le plaint trop dans une foule de lettres qu'il reçoit tous les ans et auxquelles il répond, paraît-il, sur le même ton. On croit les choses plus avancées qu'elles ne le sont. Il n'est pas d'ailleurs si à plaindre qu'on le croit. Il n'est qu'à neuf lieues d'ici et n'a que quatre lieues pour venir à la prairie du cheval blanc; il peut voir un prêtre toutes les semaines, il a une maison de 30 sur 20 pieds pour le loger, un ménage pour le servir, peu d'ouvrage à faire. Il peut se nourrir continuellement de gibier et de poisson. Il a des provisions d'ici, il passe l'hiver avec nous. Je suis persuadé qu'en venant ici il pensait y être plus mal. Ce sera bonne chose de retarder son départ, ce qui ne sera pas facile s'il le veut décidément. Il vous en parlera sans doute. La maladie du pays, des parents, des amis le tourmente et est augmentée par toutes ces plaintes qui lui viennent de tous côtés.

M. Poiré parle aussi un peu sauvage, mais il ne sera jamais capable d'instruire à cause de la difficulté qu'il a à s'exprimer; il est chargé de la prairie du cheval blanc, où il va se fixer; il tient là une école. Je souhaite que ce soit pour longtemps. La maladie de M. Belcourt pourrait bien le gagner. Quand on voit partir son prédécesseur, on croit que son tour est venu.

M. Thibault commence aussi à entendre le sauteux; c'est peut-être celui qui est le plus propre à l'oeuvre; il a fait l'école de Saint-Boniface jusqu'au commencement de ce mois, où je l'en ai déchargé en faisant venir ici un maître qui tenait une école dans le haut de la rivière et qui a été autrefois commis; c'est le fils de M. Shaw, que vous avez sans doute connu dans le Nord-Ouest. C'est un converti. Il fait l'école française, et l'anglaise pour quelques-uns. M. Thibault fait la classe latine que j'avais faite jusqu'alors.

Sans faire connaître à M. Belcourt que je vous parle de lui, je pense qu'il est indispensable qu'il continue plus longtemps une oeuvre qui requiert sa présence, qu'il a peine à faire prendre et qui prendra encore moins sous un autre. J'en parlerai à l'évêque de Québec. Tâchez de vous en mêler pour parer ce mauvais coup. Je sais qu'il faudra plus d'une raison pour l'arrêter. C'est déjà beaucoup s'avancer que de dire: "Je partirai dans deux ans". Je vous souhaite santé, force et courage au milieu de vos tripulations.

Priez pour celui qui a l'honneur de se dire, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

LES SOEURS GRISES

dans l'Extrême Nord du Canada

Par le R. P. Duchaussois, Oblat de Marie-Immaculée (1)

II

LES SOEURS GRISES A LA MISSION PROVIDENCE

Après quelques jours de repos à la mission du lac La Biche, la pieuse caravane, augmentée de Mgr Faraud, vicaire apostolique, se remit en route le 3 août.

“Tant que nous n’eûmes à voguer que sur le lac La Biche et les petites rivières qui en découlent, écrit la supérieure, nous prenions un plaisir charmant à sillonner ces eaux claires et limpides, et nous comprenions difficilement, faute d’expérience, qu’on pût se mettre en peine pour l’avenir.”

Mais bientôt se présentèrent de petits “rapides” rocailleux où l’eau, éparpillée sur une trop vaste surface, ne permettait pas de naviguer à pleine cargaison.

“Durant une centaine de kilomètres, il fallut marcher tantôt dans une forêt épaisse, tantôt sur des rives escarpées, nous enfonçant à chaque pas dans la vase, traversant mille ruisseaux et nous égarant dans des fourrés d’arbres secs et sans issue, etc., etc!...”

“Après trois jours d’anxiété et de fatigue, la rivière Athabaska se présenta enfin à nos regards et nous assura un peu de tranquillité jusqu’au Grand-Rapide, où nous dûmes prêter main-forte aux hommes pour traîner la barque à travers un portage. Les bateliers seuls ne pouvant pas en venir à bout, Mgr Faraud nous invita à prendre part à la tâche. On nous attela, deux à deux, à des colliers, et notre concours fut si efficace que le lourd esquif se décida à démarrer...”

* * *

“Enfin, le 13 août, le beau lac Athabaska présenta sa vaste superficie semée d’îlots couverts d’arbres verdoyants. Poussées par un vent favorable, nous y arrivâmes de bonne heure, au bruit répété des décharges de mousqueterie.

“Ai-je besoin de dire que nous y fûmes l’objet d’un scrupuleux examen de la part des sauvages, qui n’avaient jamais vu de Soeurs et qui, les croyant d’une nature différente des autres mortels, demandaient ingénument si elles disaient la messe, si elles confessaient, au moins les femmes? Un d’entre eux vint même s’agenouiller pour me demander ma bénédiction...”

“Nous étions pressées. Nous fîmes cependant là une halte de trois jours. La raison en était sérieuse et agréable. Mgr Clut, nommé auxiliaire de Mgr Faraud, devait y recevoir la consécration épiscopale. Dès le lendemain donc, nous primes nos fonctions de sacristines, et, au moyen de quelques décorations, nous rendîmes magnifique pour la fête l’église de cette mission, déjà si coquette par elle-même.

“Le 15 août, fête de l’Assomption, eut lieu le sacre. Les officiers n’étaient pas nombreux. Les Révérends Pères, faute d’évêques, faisaient évêques assistants, et le consécrateur n’avait pour le servir que le bon

(1) Voir Les Cloches, 1er janvier, page 5.

Frère Salasse et quelques enfants de chœur. Mais la fête n'en était pas moins solennelle. N'était-ce pas touchant de voir une pareille cérémonie dans un lieu où, il y a à peine quelques années, le nom de Dieu était encore ignoré et où actuellement, grâce au zèle des missionnaires, on trouve tant de chrétiens ?

"Nous eussions volontiers passé là encore plusieurs jours; mais la terrible voix qui nous criait depuis si longtemps: Marche! Marche! se fit encore entendre, et nous partîmes."

* * *

Entraînés par la majestueuse rivière des Esclaves, les voyageuses entrèrent comme dans un monde nouveau. Plus de rochers, plus de rives escarpées, mais une masse d'eau presque aussi considérable que le Saint-Laurent, coulant à pleins bords.

Aussi, une journée suffit pour arriver aux rapides du Fort Smith.

* * *

Ce dernier obstacle franchi, l'embarcation fila si bien que deux nuits et deux jours suffirent pour la conduire à la mission Saint-Joesph, sur le Grand Lac des Esclaves.

"Nous étions à la dernière étape, écrit Soeur Lapointe. Le R. P. Gascon, seul depuis très longtemps et, de plus, fort en peine de notre retard, nous reçut dans sa pauvre demeure avec une émotion indescriptible. Ses yeux humides se portaient de Monseigneur à nous, et de nous à Monseigneur. Il paraissait ne pas croire à la réalité. Il se convainquit enfin que nous n'étions pas des êtres fantastiques et put dégonfler son bon cœur tout à son aise.

"Le Grand Lac des Esclaves est une véritable mer intérieure, et, comme les vents y règnent en souverains, on ne se hasarde qu'avec mille précautions à le traverser. Aussi notre marche était bien lente..."

"Dans la matinée du 28 août, nous amarrâmes pour déjeuner, à une île de l'entrée du fleuve Mackenzie. Deo gratias! Encore quelques heures et nous arriverions au but de notre interminable voyage. Quelle joie lorsque nous aperçûmes, dans le lointain, le drapeau flottant sur l'évêché! Bientôt cependant le paysage se dessina mieux; sur la rive, des sauvages et d'autres personnes s'agitaient et tiraient des coups de fusil, pour nous souhaiter la bienvenue. Nous ne voulûmes pas rester en arrière. Nous entonnâmes un Magnificat solennel et ce fut en chantant le cantique de la Reine du Ciel que nous fûmes reçues par le R. P. Grouard, les Frères Alexis et Boisramé, et toute la foule... Enfin, nos cœurs battaient sur la terre étrangère tant désirée, devenue notre patrie, notre chez-nous, notre tombeau!..."

C'est ainsi qu'on allait aux missions polaires en 1867... quand on n'avait à déplorer aucun désastre irréparable, comme il en survint—et dont furent victimes plusieurs Soeurs Grises—à certains convois futurs.

Bien que la station Providence—fondée en 1861 par les Pères Oblats sur la rive du Mackenzie à 65 kilomètres en aval du Grand Lac des Esclaves—comptât déjà six années d'existence, elle n'était pas encore sortie de la toujours rude période des débuts. A cause de son excessif éloignement, les denrées les plus indispensables y faisaient souvent défaut.

C'est à elle que le vénérable Mgr Grandin pensait surtout lorsque,

dans une audience de Pie IX, il demanda la permission de conserver le Saint-Sacrement sans la lampe du sanctuaire.

— Mais, objecta le Pape, je ne puis accorder pareille chose que dans le cas de persécution et grâce à Dieu vous n'en êtes pas encore là.

— Très Saint-Père, répondit Mgr Grandin avec émotion, nous ne sommes pas persécutés, c'est vrai; mais nous avons tant à souffrir! Il nous arrive souvent de ne pouvoir célébrer la sainte messe qu'avec une seule lumière... Si vous nous enlevez le bon Dieu, que deviendrons-nous!"

Le Pape céda.

— Gardez le bon Dieu, dit-il... Vous avez tant besoin de Notre-Seigneur! Mon cher évêque, dans votre vie, toute de sacrifices et de privations, vous avez le mérite du martyre sans en avoir la gloire."

* * *

A peine arrivées à destination, les saintes religieuses se mirent de tout coeur à leur besogne.

L'instruction des enfants fut confiée à Soeur Michel et la classe réunit, dès le début, onze élèves.

En fait, toutes les misères du Mackenzie y furent recueillies pendant cinquante ans, et Dieu sait de combien de maux ces pauvres Indiens sont affligés!

On ne négligea jamais non plus, à Providence, les malades du dehors, ceux que l'on panse à domicile, dans le rayon du Fort. Chaque jour, la supérieure prend sous sa mante grise cachets, bistouri, charpie, eau chaude, et s'en va, à petits pas vifs dans la neige, distribuer, de loge en loge, de cabane en cabane, d'ulcère en ulcère, le remède et le sourire de la charité.

Et lorsque la mort est plus forte que la charité, quel deuil! Et, si les trépas se multiplient, comme dans ces épidémies qui, par époques, déciment les Peaux-Rouges, hâtant la disparition de la race, n'épargnant même pas les bien-aimés du couvent, il n'est de larmes que les bonnes religieuses ne versent sur ces tombes où elles déposent les petits corps, après en avoir donné les âmes au ciel. Les vraies mères ne pleurent ni plus tendrement, ni plus longtemps.

* * *

Aux initiatives de leurs sacrifices pour les orphelins et les malades, un seul obstacle se rencontra, celui de la pauvreté. Elle fut extrême. C'est plus qu'à la lettre que fut accomplie, à Providence, la volonté souvent exprimée de Mme d'Youville : "Il ne faut pas que les Soeurs aient plus de confort que les pauvres."

Longtemps elles n'eurent pas même le nécessaire pour s'habiller... Il y eut des robes grises confectionnées avec des toiles d'emballage... Souvent elles n'eurent pas le nécessaire pour se nourrir. Mais cela, elles ne le disaient pas à la Maison-Mère, parce qu'elles avaient bien trop peur d'être rappelées...

Pourtant, malgré les réticences, les explications optimistes, les raisons d'espérance toujours adroitement mêlées aux comptes rendus exigés par l'obéissance, le jour finit par se faire en haut lieu et, en 1881, il fut très sérieusement question de fermer le couvent. Le manque de ressources rendait trop pénible la situation des religieuses; leur vie de privations était un martyre quotidien.

Brusquement arriva aux religieuses de Providence l'ordre de revenir à Montréal.

Une impossibilité matérielle absolue ne leur ayant pas permis d'obéir immédiatement, le retour dut être reporté au printemps suivant.

* * *

La nouvelle du départ des Soeurs Grises causa une désolation universelle. Au couvent les larmes coulaient; sauvages et métis voulaient retenir les mères de leurs orphelins et de leurs malades; les protestants du Fort exprimaient une tristesse sincère.

Le "bourgeois", maître des équipages du Mackenzie, déclara que les Soeurs ne trouveraient jamais place dans ses berges, si c'était pour un adieu.

"— Mais on nous l'ordonne!

"— Que l'on vienne vous chercher.

"— Mais si nous ne pouvons plus vivre, étant trop pauvres?

"— Je transporterai gratis tout ce qu'on vous enverra.

"— Mais on va nous écrire de Montréal pour nous réitérer les ordres; il faudra bien partir!

"— C'est moi qui reçois les lettres, et je ne vous les donnerai pas."

Les objections, irréalisables évidemment, du "bourgeois" protestant, étaient l'expression de la douleur commune.

Le P. Ladet, sollicité de faire les "valises" du voyage, s'y refusa: "Non, disait-il, les Soeurs font trop de bien ici; leur départ serait un trop grand malheur! donc, elles ne s'en iront pas... le bon Dieu ne peut pas le permettre... Alors, pourquoi des valises?"

* * *

Enfin, un soir de mars 1882, les sonnailles des chiens porteurs du courrier retentirent... La lettre définitive de la supérieure générale fut remise au couvent... Le pli tremblait dans les mains de la Soeur Lapointe. Elle n'osait l'ouvrir.

"— Ouvrez, ma Soeur, lui dit le Père, les nouvelles sont bonnes; j'en suis certain. Nous avons assez prié!"

En effet, elles étaient bonnes. Mgr Taché permettait aux religieuses de rester et promettait de nouveaux secours. (A suivre)

— **La Réponse.** (82, rue Bonaparte, Paris-VI). Sommaire de décembre: *Te Deum*.—Mgr Dupont des Loges, ancien évêque de Metz.—Parades et ripostes.—"Paris vaut bien une messe," parole faussement attribuée à Henri IV. D'où vient-elle?

DING ! DANG ! DONG !

— M. Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, a fait visite au Saint-Père le 4 janvier.

— On nous a fait remarquer que trois services ont été chantés pour le regretté M. Messier: le premier à la cathédrale le 17 décembre, le deuxième à la Maison Provinciale des Soeurs Grises le lendemain et le troisième dans la chapelle de l'hôpital le surlendemain. S. G. Mgr l'Archevêque a chanté lui-même ces trois services. L'absence de Saint-Boniface en ces jours nous a fait omettre la mention du second.

— Le R. P. Joseph Guy, J. M. I., curé du Pas, a été élu par acclamation échevin de la ville. Il siège au conseil de ville en soutane.

— Pendant l'année 1918, il y a eu à la cathédrale de Saint-Boniface 218 baptêmes, 35 mariages et 202 sépultures. L'épidémie a été cause que le nombre des décès a presque atteint celui des naissances.

— Les Frères des Ecoles chrétiennes, de la province d'Ontario, ouvriront, en septembre prochain, à Yorkton, Sask., un pensionnat pour les élèves ruthènes. Le provincial est venu dans l'Ouest, en septembre dernier, et il annonce, dans une lettre à M. l'abbé T. O'Donnell, président de la "Catholic Church Extension Society", que le Supérieur général a approuvé cette fondation. C'est une entreprise digne des plus grands éloges et qui mérite tous les encouragements.

— L'assassinat du président de la République portugaise, M. Sidonio Paes, est un crime nouveau qui s'ajoute à la longue liste des crimes maçonniques, établit M. Jean Guiraud, dans la **Croix** de Paris, du 18 décembre. Le président assassiné avait rétabli les relations diplomatiques entre le Portugal et le Saint-Siège.

— "Les Annales de Notre-Dame du Cap"—nouveau nom des "Annales du Très-Saint-Rosaire"—ont publié dans leurs livraisons de novembre 1918 et de janvier 1919, une intéressante biographie du R. P. Edmond Gendreau, O. M. I., ancien curé de Saint-Charles, Man.

— La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a commencé la publication d'une série de contes historiques illustrés, avec un bref récit. Louis Hébert et Maisonneuve sont les sujets des deux qu'elle a bien voulu nous adresser. Idée fort ingénieuse pour populariser notre histoire.

R. I. P.

— M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, décédé à Paris. On se rappelle qu'il représenta l'Académie au Congrès de la Langue française à Québec en 1912 et qu'il y prononça un très remarquable discours. Avant le Congrès il avait visité l'Ouest et adressé la parole à Saint-Boniface et à Edmonton. Sa foi était à la hauteur de son talent.

— M. Joseph-Adélarde Bonin décédé à Saint-Boniface.